

DISPOSITIONS DE SÉCURITÉ ET D'ORGANISATION

Date de la manifestation : Dimanche 11 Octobre 2026

Lieu de départ et d'arrivée : Villefranche-de-Rouergue

Organisateur : Cyclo Sport Villefranchois

Responsable de la sécurité : Michel BOUDET, joignable au 0685867801

1. Nature et principe de la manifestation

La manifestation est une randonnée cyclotouriste sans classement, sans chronométrage et sans publication de résultats. Elle rassemble des pratiquants de vélo de route, de VTT et de VTT à assistance électrique (VTAE). **L'événement se déroule à allure libre et dans le strict respect du Code de la Route.** Les voies de circulation restent ouvertes aux autres usagers.

2. Sécurité sur les parcours et signalisation

L'organisation prévoit des parcours distincts pour la route et le VTT/VTAE afin de fluidifier les départs et minimiser les croisements.

Au départ comme à l'arrivée, à proximité de la Halle Aristide Briand ainsi qu'au ravitaillement commun à tous les circuits **deux licenciés du club titulaire du PSC1** seront présents pour orienter les cyclos randonneurs et les vététistes. Ils seront reliés par téléphone aux responsables de l'organisation.

- **Signalisation directionnelle :** Un fléchage temporaire (panneaux amovibles, peinture éphémère biodégradable ou rubalise) sera mis en place 48h avant l'événement et retiré dans les 24h suivant la fin de la manifestation.
- **Avertissement des usagers :** Des panneaux "Attention Randonnée Cycliste" seront positionnés en amont des intersections considérées comme sensibles.
- **Traversées de routes à forte circulation :** Les traversées d'axes départementaux structurants se feront sous le contrôle de signaleurs.
- **Spécificité VTT / VTAE :** Les parcours empruntent des chemins ruraux et pistes forestières. Les participants seront informés de l'obligation de céder le passage aux piétons, cavaliers et véhicules agricoles.

3. Dispositif d'encadrement (Signaleurs)

Un réseau de bénévoles majeurs et identifiables est déployé pour assurer la prévention et la fluidité aux points névralgiques du parcours.

- **Identification :** Chaque signaleur sera équipé d'un gilet de haute visibilité (jaune ou orange)
- **Rôle :** Ils n'ont pas de pouvoir de police mais sont chargés d'avertir les usagers de la route de l'arrivée

des cyclistes et de faire ralentir ces derniers si nécessaire.

- **Répartition** : 2 signaleurs seront postés fixes aux carrefours dangereux
- **Poste de Secours / Permanence** : Un point de rassemblement des secours sera établi au point de départ/arrivée et au ravitaillement à La Rouquette, 2 licenciés du club titulaire du PSC1 seront présents avec une trousse de premier secours .
- **4 cyclos fermeront** les parcours Route et VTT pour récupérer les participants en difficulté ou victimes de bris de matériel, et s'assurer que personne ne reste isolé.
- **Numéros d'urgence** : Le numéro de téléphone de l'organisation sera imprimé sur un bracelet remis à chaque participant.

5. Consignes et obligations des participants

Lors de l'inscription et au départ, le règlement suivant sera affiché

Port du casque : Le port du casque à coque rigide est **strictement obligatoire** pour tous les participants (Route, VTT, VTTAE).

- **Code de la route** : Arrêt absolu aux feux rouges, aux panneaux STOP et respect des priorités.
- **Spécificité VTTAE** : Seuls les Vélos à Assistance Électrique conformes à la législation européenne (assistance limitée à 25 km/h et moteur de 250W maximum) sont autorisés sur les parcours non-motorisés.
- **Éco-responsabilité** : Interdiction stricte de jeter des déchets sur les parcours. Des poubelles seront disposées aux points de ravitaillement.

6. Moyens de communication

Pour garantir une réactivité immédiate en cas d'incident :

Chaque participant sera enregistré sur un bulletin d'inscription,et un numéro d'urgence leur sera remis

Pour tous les mineurs non accompagnés,une autorisation parentale est exigée .

Les différents parcours seront affichés au départ avec les informations sur les difficultés,le dénivelé,le ravitaillement et les villages traversés.

- Un poste de commandement (PC) centralise les appels au départ.
 - Les signaleurs clés et les 2 titulaires du PSC1 présents au poste de ravitaillement seront munis de téléphones portables et d'une liste des numéros d'urgence (SAMU 15, Pompiers 18, Gendarmerie 17, ou 112 et organisation).
-